



PEL: durée de vie et rénumération après date d'échéance

Par **AITAPEAPEA**, le **31/01/2013** à **10:16**

Bonjour,

J'ai ouvert un PEL le 06/12/2002. Arrivé à son échéance je me pose des questions sur la meilleure destination de son solde. J'ai 75 ans et je trouve sans intérêt la proposition de ma banque de placer le solde sur mon assurance vie. Pour faire le bon choix pouvez-vous me dire pour une ouverture en 2002 la durée de vie, limitée ou non, de ce PEL et à quel taux de rénumération dans le temps?

Avec mes remerciements.
Bien cordialement.

Patrick Poulain.